



French-language Services Plan for 2007 - 2008

Public Service Commission

Message from the Commissioner

The Public Service Commission is committed to making a difference in the lives of Nova Scotians by contributing to a continuing and improved availability of a skilled, dedicated and diverse public service. The Commission focuses on labour relations and human resource management of direct government employees and designated areas of the broader public sector. It acts as the central human resource agency of Government, providing leadership in the development and implementation of human resource policies and practices applicable to public servants.

The Public Service Commission is responsible for:

- corporate human resource policies, programs and services
- high quality human resource management principles, values and practices
- ensuring fair and consistent treatment of staff
- acting as government's agent in collective bargaining

Front line staff of the Public Service Commission have been provided with instructions and support materials to assist them in responding to telephone calls from french speaking members of the public. A French language point-of-contact has been identified who is capable of responding to verbal and written requests from the public.

The Public Service Commission does not generally provide services to the general public. It does however provide policies and programs in support of all of government's employees who are responsible, where appropriate, to deliver French-language services. Numerous internal publications, directed towards public servants, have been translated to French (e.g. Corporate Human Resource Plan, Employee Assistance Program brochures and posters, public service values plaques, etc.). The department has also facilitated an arrangement which now enables departments to place bilingual job postings with Career Beacon in both French and English. A recent review of government's Affirmative Action and Fair Hiring policies included public consultation surveys in both French and English.

Objectives and Measures for 2007 - 2008

Corporate Objective 1. Strengthening the policy, regulatory and administrative framework in support of the French-language Services Act.

Specific Measures for 2007 - 2008:

- the Public Service Commission will continue to support the French-language Co-ordinator's Committee by supporting representation of a staff member on the Committee.

Corporate Objective 2. Consulting with the Acadian and francophone community.

Specific Measures for 2007 - 2008:

- the Public Service Commission will utilize consultation guidelines developed by the French-language Co-ordinator's Committee to consult with the Acadian and francophone communities.

Corporate Objective 3. Communicating, sharing information and promoting services available in French.

Specific Measures for 2007 - 2008:

- although most of its publications are directed towards employees of government the Public Service Commission will continue to have many of these translated.

Corporate Objective 4. Supporting French-language services development, planning and delivery in priority areas.

Specific Measures for 2007 - 2008:

- corporately, the Public Service Commission will assist the Office of Acadian Affairs in its development of a corporate plan for French-language assessment and training services.
- the Public Service Commission will also continue to work with the HR sub-committee to develop guidelines to assist government's departments in the identification and filling of positions required to provide French-language services.
- departmentally, the Public Service Commission will identify potential internal candidates to provide a backup for the current French-language point of contact and provide them with necessary training.



Plan pour les services en français 2007–2008

Commission de la fonction publique

Message du commissaire

La Commission de la fonction publique (CFP) s'engage à faire une différence dans la vie des Néo-Écossais et des Néo-Écossaises en faisant en sorte que la province bénéficie d'une fonction publique compétente, dévouée et diversifiée, dont la disponibilité se maintient et s'améliore. La CFP concentre ses efforts sur les relations de travail et la gestion des ressources humaines pour les personnes employées directement par le gouvernement et dans certains domaines désignés du secteur public de façon plus générale. Elle joue le rôle d'agence centrale du gouvernement pour les ressources humaines et joue un rôle de leader dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de pratiques en matière de ressources humaines qui s'appliquent aux fonctionnaires.

La Commission de la fonction publique est responsable des volets suivants :

- politiques, programmes et services généraux en matière de ressources humaines
- principes, valeurs et pratiques de grande qualité en matière de gestion des ressources humaines
- garantie d'équité et de cohérence dans le traitement du personnel
- agent représentant le gouvernement dans les négociations collectives.

Nous avons fourni aux membres du personnel de la Commission de la fonction publique qui travaillent en contact avec la clientèle des instructions et des ressources d'appui pour les aider à répondre aux appels téléphoniques des membres francophones de la population. Nous avons défini un point de contact en français, avec une personne capable de répondre aux demandes du public en français à l'oral et à l'écrit.

La Commission de la fonction publique ne fournit généralement pas de services à la population en général. Elle fournit cependant des politiques et des programmes d'appui pour tous les employés du gouvernement qui ont pour responsabilité d'offrir, lorsque cela est approprié, des services en français. Nous avons traduit de nombreuses publications internes à l'intention des fonctionnaires (plan général pour les ressources humaines, brochures et affiches pour le programme d'aide aux employés, plaques sur les valeurs de la fonction publique, etc.) Le ministère a également mis en place un arrangement qui permet désormais aux ministères de mettre des offres d'emploi

bilingues (en français et en anglais) dans le système Career Beacon. L'étude récente des politiques du gouvernement en matière de discrimination positive et d'embauche équitable comprenait des sondages de consultation publique à la fois en anglais et en français.

Objectifs et mesures pour 2007–2008

Objectif stratégique n° 1 – Renforcement du cadre politique, réglementaire et administratif sur lequel s'appuie la loi sur les services en français

Mesures spécifiques en 2007–2008

- La Commission de la fonction publique continuera de soutenir le comité de coordination des services en français en assurant la présence d'un membre de son personnel au sein du comité.

Objectif stratégique n° 2 – Consultation de la communauté acadienne et francophone

Mesures spécifiques en 2007–2008

- La Commission de la fonction publique utilisera les lignes directrices pour la consultation élaborées par le comité de coordination des services en français lors des consultations auprès de la communauté acadienne et francophone.

Objectif stratégique n° 3 – Communication, mise en commun des informations et promotion des services disponibles en français

Mesures spécifiques en 2007–2008

- Même si la plupart de ses publications s'adressent aux employés du gouvernement, la Commission de la fonction publique continuera d'assurer la traduction de bon nombre de ces publications.

Objectif stratégique n° 4 – Soutien à l'élaboration, à la planification et la prestation de services en français dans les domaines prioritaires

Mesures spécifiques en 2007–2008

– Au niveau du gouvernement, la Commission de la fonction publique apportera son aide à l'Office des affaires acadiennes dans l'élaboration d'un plan général pour les services d'évaluation et de formation en français.

– La Commission de la fonction publique continuera également de collaborer avec le sous-comité des ressources humaines pour élaborer des lignes directrices qui aideront les ministères du gouvernement à déterminer les postes exigeant l'offre de services en français et qui les aideront à combler ces postes.

– Au niveau du ministère, la Commission de la fonction publique mettra en évidence les candidats potentiels à l'interne qui pourront remplacer au besoin la personne jouant à l'heure actuelle le rôle de point de contact pour les services en français et fournira à ces candidats la formation nécessaire.